

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément au Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Chesterville.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme comptable Pellerin Potvin Gagnon qui confirme que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Ceux-ci reflètent adéquatement les résultats des activités de la Municipalité, conformément aux normes comptables pour le secteur public.

Au cours de l'année 2024, les revenus de la municipalité avant la conciliation à des fins fiscales ont totalisé 2 923 263 \$, alors que les charges ont totalisé 2 785 205 \$.

De ce fait, il faut après la considération des investissements de fonctionnement, le montant des affectations des activités de fonctionnement de 203 075 \$, et une fois l'amortissement des immobilisations retranché, la municipalité termine l'année avec un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 341 133 \$.

Considérant qu'en fin d'année 2023, la municipalité avait fait un déficit de 347 075 \$ (-360 000\$ + 12 925 \$), pour le rechargement du rang St-Philippe; l'excédent de fonctionnement non affecté accumulé en date du 31 décembre 2024 s'élève à 718 426 \$.

En 2024, les projets d'investissement et autre immobilisations suivants ont été réalisés :

- Reconstruction du chemin Craig Sud, du rang Boutin et du rang Roberge :
  - Investissement de 1 180 181 \$ (785 648 \$ TECQ + balance du règlement d'emprunt 237 N.S, 88 158 \$) en résulte un prêt 335 000 \$ par le biais du règlement d'emprunt 256 N.S
- Resurfaçage d'une partie du rang Hince et de la rue de l'Accueil et marquage de la chaussée 90 301 \$ (subvention du ERL)
- L'achat d'une faucheuse pour le tracteur New Holland 15 500 \$ (fond général de fonctionnement)
- Entretien des routes pavée, gravier, drainage et sécurité 156 000 \$

Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal, et sur le site officiel de la municipalité et auprès du ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Vincent Desrochers  
Maire de Chesterville